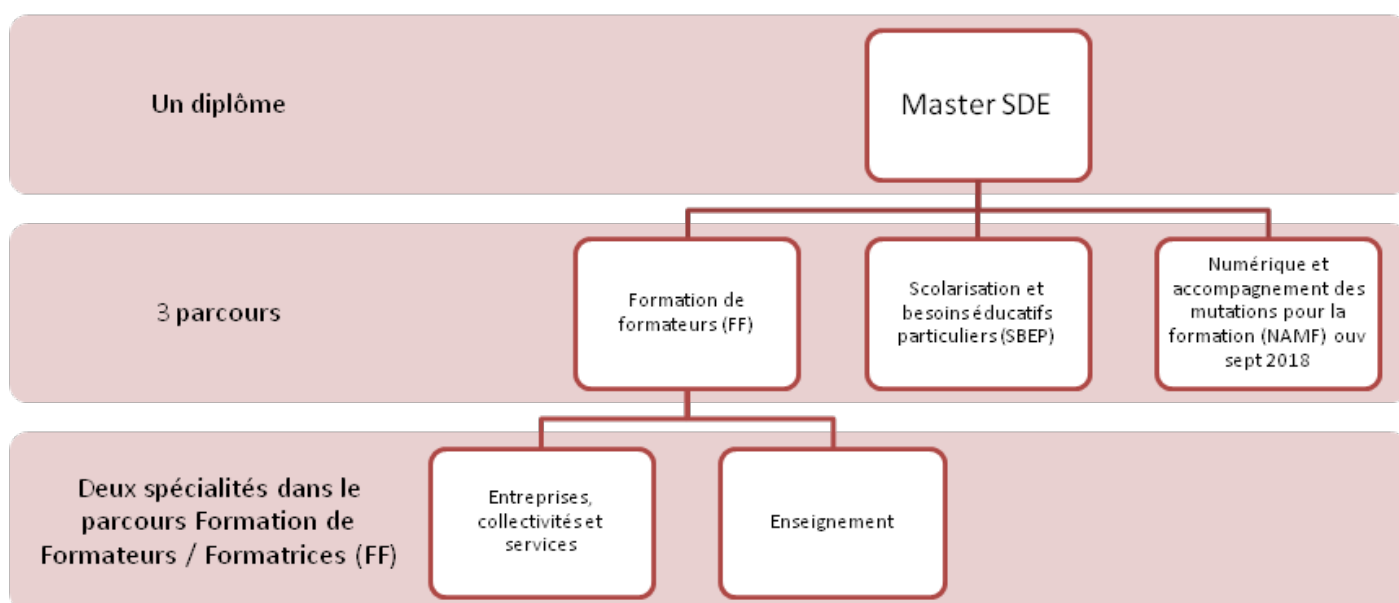


PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Cette mention « sciences de l'éducation et de la formation » vise à former des experts de l'intervention ou de l'accompagnement éducatif et formatif.

Ce master comporte trois parcours :

1. formation de formateurs / formatrices dans le domaine de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services (FF)
2. scolarisation et besoins éducatifs particuliers (SBEP)
3. numérique et accompagnement des mutations de la formation (NAMF)



RESPONSABLE UNIVERSITAIRE DU DIPLÔME

Guillaume Serres
guillaume.serres@uca.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sylvie Cèbe
msbep.espe@uca.fr

ACCOMPAGNATEUR DES ÉTUDIANTS EN FORMATION CONTINUE, GESTION DES EMPLOI DU TEMPS

L'Accompagnateur Formation Continue (AFC) répondra à toutes vos questions relatives au plan de formation (emploi du temps, localisation des salles...), à la vie étudiante (logement...), à la prise en main de l'espace numérique de travail (ENT).

Frédéric Boissonnet
frederic.boissonnet@uca.fr
04 73 31 72 76

SECRÉTARIAT DE SCOLARITÉ

Le secrétariat de scolarité suit votre dossier d'étudiant.e, contrôle votre assiduité, transmet les autorisations d'absence le cas échéant.

Anne Faurie
scol.sbep.espe@uca.fr
04 73 31 87 43

SCOLARISATION ET BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

Ce parcours vise à rendre l'étudiant.e capable de :

- acquérir des connaissances dans les champs scientifiques relatifs aux besoins éducatifs particuliers des élèves et leurs effets sur le développement, le fonctionnement et l'évaluation des parcours scolaires ;
- connaître et comprendre les fonctionnements des différents dispositifs et structures en lien avec la scolarisation et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- connaître les rôles et les missions des professionnel.les de l'enseignement et de l'accompagnement ;
- identifier et disposer d'un cadre de réponse aux besoins des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, un handicap mental ou psychique, un handicap sensoriel et moteur, des troubles du comportement ou des émotions ;
- mettre en œuvre des pratiques éducatives et des adaptations susceptibles d'aider les élèves à besoins éducatifs particuliers, en prenant en compte les facteurs environnementaux et les acquis de la recherche,
- connaître sa mission et son action, la mettre en lien avec celles des autres professionnels. intervenant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers et des élèves au développement typique, développer une identité professionnelle ;
- coordonner une équipe de professionnel.les impliqué.es dans la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement éducatif d'élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- respecter et faire respecter les valeurs éthiques inhérentes à un travail avec un public d'enfants et d'adolescent.es dont certains présentent un handicap.

Le volume horaire de cours pour un étudiant est de 240 heures en M2.

Propose un taux de mutualisation fort en master 1 (60 % d'enseignements communs aux différents parcours) et plus faible en master 2 (inférieur à 35%).

VOTRE PARCOURS DE FORMATION

MASTER 2

SEMESTRE 3	UE 1	Agir pour une société inclusive	9 crédits
	UE 2	Apprendre, enseigner, former	9 crédits
	UE 3	Accompagner, conseiller et travailler en partenariat	6 crédits
	UE 4	Méthodologie de la recherche	6 crédits

SEMESTRE 4	UE 5	Analyser le travail	9 crédits
	UE 6	Agir dans une société numérique	6 crédits
	UE 7	Mémoire et stage	15 crédits

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

SEMESTRE 3

UE 1 : AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Agir pour une société inclusive

Responsable de l'enseignement : Serge Thomazet

Enseignant intervenant : Serge Thomazet

Mots-clés : société inclusive, vulnérabilité, accessibilité, équité

Objectifs

À l'initiative de plusieurs groupes de personnes, il est demandé à nos sociétés de se transformer pour accueillir toutes les personnes sans discrimination. La demande porte sur tous les aspects de la société (école, emploi, aménagements urbains, soins...) et vise à permettre la participation des personnes qui présentent une forme de vulnérabilité.

Le cours a pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de définir la logique inclusive, de la positionner dans l'histoire de nos sociétés, d'envisager les conséquences sur différents terrains et de disposer d'outils d'analyse et d'action mobilisables au sein des autres enseignements de l'UE et du master.

Compétences à atteindre

- Pouvoir défendre un point de vue inclusif à partir des principes.
- Disposer d'outils, conceptuels et pratiques, permettant d'analyser une situation, un dispositif, une structure au regard des logiques inclusives

Modalités de formation

Présentiel : 9 heures ; Distance : 9 heures

Description des enseignements

A. Comprendre les orientations actuelles.

- Modèles de la construction sociale du handicap (modèle de Fougeyrollas, modèle de l'OMS)
- Textes nationaux et internationaux (CIDH, 1948 ; CIDPH, 2006 ; CIDE 1989...)
- Comprendre l'émergence des orientations actuelles de la ségrégation à la logique inclusive

B. Analyser, évaluer et intervenir

- Présentation d'outils existants pour l'analyse et l'évaluation
- Mise en place d'une démarche de projet
- Éthique et recommandations de bonnes pratiques

Modalité de contrôle des connaissances

Cet EC n'est pas évalué en tant que tel : les étudiant.es devront faire la preuve qu'ils en maîtrisent les contenus dans les évaluations des deux autres EC de L'UE 1.

Indicateurs de réussite

- L'étudiant.e est à même de présenter et mobiliser dans ses travaux les principaux concepts en lien avec la société inclusive : accessibilité, adaptation, handicap, besoins, société inclusive.
- L'étudiant.e est à même d'utiliser les concepts et outils dans une situation vécue (stage, lieu d'exercice) afin d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et risques au regard de la logique inclusive.
- L'étudiant.e est à même de contribuer à une démarche de projet pour faire évoluer une situation professionnelle vers une logique plus inclusive.

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Flynn, R. J. (1994). De la Normalisation à la Valorisation des Rôles Sociaux: Évolution et Impact entre 1982 et 1992. *SRV-VRS : La revue internationale de la Valorisation des Rôles Sociaux*, 1 (1), 9-13.

Gardou, C. (2014). Quels fondements et enjeux du mouvement inclusif ? *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 65(1), 11-20. (ou tout autre article ou ouvrage de Charles Gardou)

Poizat, D. (2006). Repères sur l'inclusion : monde, Europe, France. *Reliance* 22(4), 99-103.

Lectures complémentaires

Foucault, M. (1972). *Histoire de la folie à l'âge classique*. Paris : Éditions Gallimard.

Gardou, C. (2012). *La société inclusive, parlons-en ! il n'y a pas de vie minuscule*. Toulouse: Érès.

Stiker, H. J. (2005). *Corps infirmes et sociétés*. (3e éd.). Paris : Dunod.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 1 : AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE – 9 ECTS

Élément Constitutif 2 - École inclusive et besoins éducatifs particuliers : regards croisés

Responsable de l'enseignement : Serge Thomazet

Enseignant intervenant dans le cours : Serge Thomazet

Mots-clefs : école inclusive, besoins éducatifs particuliers, handicap, école, accompagnement

Prérequis

Avoir assisté aux enseignements de l'EC « société inclusive ».

Objectifs

Cet enseignement part du postulat que diverses approches comparatives peuvent être utiles à la compréhension des objets d'études complexes comme peut l'être l'école inclusive. L'enseignement amènera les étudiant.e.s à mobiliser l'histoire, la comparaison internationale et des éclairages scientifiques diversifiés pour mieux comprendre les changements de paradigmes et les évolutions en cours.

Compétence à atteindre

Être capable d'agir, en contexte scolaire ou dans les dispositifs d'accompagnement, en mobilisant les connaissances construites dans l'EC « société inclusive »

Modalités de formation

Présentiel : 12 heures ; distance : 12 heures de TD

La mise en application des enseignements dans le cadre de projets menés en stage ou sur son terrain professionnel est un plus.

Description des enseignements

- Comprendre la situation actuelle par l'histoire : de la ségrégation à l'école inclusive
- Appréhender l'école inclusive du point de vue du droit, des principes, de la réalité de terrain et du point de vue des acteurs
- Mobiliser des approches scientifiques croisées pour mieux comprendre les changements paradigmatiques : sociologie, histoire, éducation comparée, anthropologie...

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu (2 notes) comptant pour 50 % dans la note de l'UE 1.

Indicateurs de réussite

- Réussir l'évaluation
- Disposer des outils conceptuels et matériels pour agir sur son terrain d'exercice

Références bibliographiques

(en complément des références de l'EC1)

Lectures obligatoires

Anesm, Recommandations de bonnes pratiques professionnelles repris de anesm.sante.gouv.fr/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=10 (à consulter)

Ébersold, S. (1999). Le handicap face à la déficience. *Educations*, 17, 62-67.

Mazereau, P. (2012). La République, l'école et les élèves en difficulté ou handicapés : une histoire française. *Le Français Aujourd'hui*, 177, 29-37.

Mérini, C., & Thomazet, S. (2016). Faciliter la coopération entre les différents acteurs de l'école inclusive. *Les Cahiers des PEP*, 2, 25-31.

Thomazet, S. (2008). L'intégration a des limites, pas l'école inclusive. *Revue des Sciences de l'Éducation*, 34(1), 123-139.

Thomazet, S. (2010). L'intégration a des limites, pas l'école inclusive ! *Trisomie 21*, 63, 4-5.

Lectures facultatives

Ébersold, S. (2015). Scolarité, orchestration de la déficience et configurations inclusives. *Contraste*(2), 95-110.

Ébersold, S., & Detraux, J.-J. (2013). Scolarisation et besoin éducatif particulier: enjeux conceptuels et méthodologiques d'une approche polycentrée. *ALTER-European Journal of Disability Research/Revue Européenne de Recherche sur le Handicap*, 7(2), 102-115.

Mazereau, P. (2011). Les déterminants des adaptations pédagogiques en direction des élèves handicapés chez des enseignants généralistes et spécialisés. *Travail et formation en éducation*, 8.

Potvin, M. (2014). Diversité ethnique et éducation inclusive : fondements et perspectives. *Éducation et Sociétés*, 1(33), 185-202.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 1 : AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE – 9 ECTS

Élément Constitutif 3 - L'exemple de l'autisme dans le cadre d'une école inclusive

Responsable de l'enseignement : Patrick Chambres

Enseignant intervenant dans le cours : Patrick Chambres

Mots-clefs : compétence sociale – particularités cognitives– particularités sensorielles – autisme

Objectifs

Connaitre les particularités fonctionnelles des personnes ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et créer les situations d'apprentissage propices à la construction de compétences (sociale et cognitive).

Compétences à atteindre

- Être capable d'identifier et décrire les particularités fonctionnelles de l'autisme
 - o Particularités dans la communication
 - o Particularités sensorielles
 - o Particularités cognitives (cohérence centrale, fonctions exécutives...)
 - o Particularités dans l'interaction sociale (théorie de l'esprit, empathie...)
- Être capable de faire le lien entre les particularités fonctionnelles de l'autisme et les signes cliniques des TSA tels qu'ils sont définis dans les classifications internationales (CIM et DSM)
- Être capable de tenir compte des spécificités fonctionnelles de l'autisme pour proposer des situations pédagogiques permettant ou optimisant l'apprentissage.

Modalités de formation

Présentiel (50 %) ; Distance (50 %) par accès à PUFADSA (Plate-forme Universitaire de Formation À Distance au Spectre de l'Autisme)

Description des enseignements

L'enseignement en présentiel livrera des informations basiques concernant les thèmes suivants :

- la communication alternative et augmentative
- l'intégration de l'information sensorielle (un monde différent...)
- les fonctions exécutives (les activités quotidiennes simples...)
- la mémoire, la mémoire de travail et l'attention, l'apprentissage implicite... [résoudre un problème, appliquer les consignes...]
- la cohérence centrale (voir précisément sans intégrer...)
- les neurones miroirs et l'« embodied cognition » [agir et anticiper, se mettre en phase...]
- la théorie de l'esprit (capacité d'inférence, la participation sociale optimale...)

L'enseignement à distance permettra d'approfondir ou compléter la formation en présentiel en suivant 2 modules parmi les 23 disponibles dans la plateforme PUFADSA.

Modalité de contrôle des connaissances

Écrit terminal comptant pour 50 % de la note de l'UE1.

Indicateurs de réussite

L'atteinte des objectifs sera appréhendée dans le cadre de l'examen final. Elle se fera par l'identification des arguments développés pour valider une solution censée répondre à la situation problème exposée.

Références bibliographiques

Ressources selon les points d'intérêt

Attwood, T. (2009). *Le syndrome d'Asperger*. Bruxelles : De Boeck.

Baghdadli, A. et Brisot-Dubois, J. (2011). *Entraînement aux habiletés sociales appliqué à l'autisme. Guide pour les intervenants*
Editeur: Elsevier Masson Nombre de pages: 136| ISBN: 9782294707421|

Caucal, D. & Brunod, R. (2010). *Les aspects sensoriels et moteurs de l'autisme*. Ed. AFD

DSM-5, version en français. APA, traduction M-A Crocq et J-D Guelfi. Elsevier-masson, juin 2015. 1176 pages

Gerland, G. (2004). *Une personne à part entière*. Autisme France Diffusion.

Grandin, T. (1994). *Ma vie d'autiste*. Paris: Odile Jacob.

Gray, C. A. (1994). *Nouveau livre de scénarios sociaux*. Québec: Jenison Public Schools.

Gray, C. A. (1994). *Conversations en bandes dessinées*. Québec: Jenison Public Schools

Leaf, R. & McEahin, J. (2006). *Autisme et A.B.A. : une pédagogie du progrès*. Pearson Ed. - 432 pages.

Les publications de l'Unapei. Guide "Autisme : les recommandations de bonnes pratiques professionnelles / Savoir-être et savoir-faire :
<http://www.unapei.org/Guide-Autisme-les-recommandations-de-bonnespratiques-professionnelles-Savoir.html>

Magerotte, G. & Willaye, E. (2014), 2e éd. *Évaluation et intervention auprès des comportements-défis Déficience intellectuelle et/ou autisme*.
Bruxelles : De Boeck, Collection : Questions de personne.

Mesibov, G. B. (2000). *Autisme : Le défi du programme* Teacch. ProAid Autisme.

P. Howlin, P., Baron-Cohen, S. & Hadwin, J. (2011). *Apprendre aux enfants autistes à comprendre la pensée des autres*. Bruxelles : De Boeck

Rogé, B. (2015). *Autisme, comprendre et agir*. Collection: Psychothérapies, Dunod, 3e édition - 272 pages

Rogers, S. J. & Dawson, G.. (2013). *L'intervention précoce en autisme : le modèle de Denver pour jeunes enfants*. Paris : Dunod, Collection
Les ateliers du praticien.

Tardif, C. et Gepner, B. (2014). *L'autisme*. Paris : Armand Colin.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 2 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - L'enseignement explicite

Responsable de l'enseignement : Roland Goigoux

Enseignant.es intervenant dans le cours : Roland Goigoux & Sylvie Cèbe

Mots-clefs : enseignement explicite – auto-régulation – instruction directe

Prérequis

- Connaître le système scolaire français
- Être capable de problématiser des questions éducatives en lien avec les savoirs des sciences humaines et sociales

Objectifs

- Mieux connaître les processus et les mécanismes d'enseignement / apprentissage
- Compléter, approfondir et mettre à jour les acquis et les problématiques actuelles touchant l'apprentissage, l'enseignement et la formation
- Mieux connaître les différents contextes éducatifs ainsi que les débats portant sur les relations entre recherche et enseignement

Compétences à atteindre

- Prendre la mesure des enjeux et débats éducatifs actuels, aux plans national et international
- Mettre en perspective les résultats des recherches interdisciplinaires en sciences de l'éducation pour argumenter dans la sphère éducative.
- Savoir constituer une documentation et être capable de rendre compte de manière pertinente, synthétique et argumentée de pratiques, d'actions ou de situations éducatives.

Modalités de formation

Le cours comprend 15 heures dont 8 heures en présentiel et 7 heures à distance (cours en ligne, classes virtuelles, TD)

Description des enseignements

Les programmes de l'École (2016) invitent tous les enseignants (du cycle 1 au cycle 4) à mettre en œuvre des "pratiques d'enseignement explicite".

1. Comment expliquer cette "nouvelle" prescription ?
2. Par quelle conception de l'apprentissage cette préconisation est-elle sous-tendue ?
3. L'enseignement explicite est-il un synonyme d'instruction directe ?
4. Quelles conséquences cette prescription a-t-elle sur l'exercice du métier d'éducateur.trice, d'accompagnateur.trice, d'enseignant.e...
5. Quels sont les effets attendus sur les apprentissages des élèves ?
6. Quelles en sont les implications pour le travail des formateurs.trices ?

Modalité de contrôle des connaissances

Cet EC n'est pas évalué en tant que tel : les étudiant.es devront faire la preuve qu'ils en maîtrisent les contenus dans les évaluations des deux autres EC de L'UE2.

Indicateurs de réussite

On attend des étudiant.es qu'ils.elles soient capables de réinvestir les concepts et les arguments développés dans les travaux écrits remis dans les deux autres EC de l'UE2.

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Bissonnette, S., Richard, M., & Gauthier, C. (2005). Interventions pédagogiques efficaces et réussite scolaire des élèves provenant de milieux défavorisés. *Revue française de pédagogie*, 150(1), 87-141.

http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_2005_num_150_1_3229

Educol (2016). Enseigner plus explicitement.

<http://eduscol.education.fr/lettres/actualites/actualites/article/enseigner-plus-explicitement-un-dossier-de-la-dgesco.html>

Goigoux, R. (2011). Une pédagogie éclectique au service des élèves qui ont le plus besoin de l'école. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 21-30. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00595003/document>

Lectures facultatives

Alfieri, L., Brooks, P. J., Aldrich, N. J., & Tenenbaum, H. R. (2011). *Does discovery-based instruction enhance learning ?*

Enseigner plus explicitement : Pourquoi ? Qui ? Quand ? Quoi ? Où ?

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-1-perspectives-pedagogiques-et-educatives/realiser-un-enseignement-plus-explicite/enseigner-explicitement-pour-quoi-qui-quand-quoi-comment>.

Rosenshine, B. V. (1986). Synthesis of research on explicit teaching. *Educational leadership*, 43(7), 60-69.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 2 : APPRENDRE, ENSEIGNER, FORMER – 9 ECTS

Élément Constitutif 2 & 3 - Répondre aux besoins des élèves dans une école inclusive (niveaux 1 & 2)

Responsables de l'enseignement : Sylvie Cèbe & François Curien

Enseignant.es intervenant dans le cours : Sylvie Cèbe & François Curien

Mots-clefs : élèves à besoins éducatifs particuliers – scolarisation – pratiques professionnelles adaptées – école inclusive

Prérequis

- Disposer de connaissances de base en sciences de l'éducation, en didactique, en sociologie, en psychologie cognitive, clinique et du développement.
- Être capable de problématiser des questions éducatives en lien avec les élèves les moins performants du système éducatif et les savoirs en sciences humaines et sociales.

Objectifs

- Mieux connaître les besoins éducatifs particuliers des élèves qui présentent un handicap intellectuel, psychique, sensoriel ou moteur.
- Connaître les dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
- Acquérir des connaissances sur les problématiques actuelles touchant les pratiques éducatives et d'enseignement capables de répondre aux besoins particuliers des élèves.
- Mesurer les enjeux et les effets de l'adaptation des pratiques aux besoins particuliers des élèves.
- Élaborer un cadre d'action pour participer aux différents projets (PPS, PAP...)

Compétences à atteindre

- Prendre la mesure des enjeux et débats éducatifs actuels touchant le rôle de l'environnement social et physique dans la production des situations de handicap vs les situations de participation
- Connaître l'impact de différents handicaps sur le développement, le fonctionnement et l'apprentissage pour identifier les besoins éducatifs particuliers des élèves (besoins pédagogiques et didactiques en référence aux attentes scolaires et sociales)
- Être capable d'analyser une situation et d'apporter des réponses éducatives et pédagogiques adaptées aux besoins particuliers
- Connaître les pratiques d'intervention adaptées, les ressources, les outils et les collaborations pertinentes pour répondre efficacement aux besoins des élèves et/ou soutenir le travail des enseignant.es ordinaires
- Savoir constituer une documentation scientifique et être capable de rendre compte de manière pertinente, synthétique et argumentée de pratiques, d'actions ou de situations éducatives

Modalités de formation

Le cours (niveau 1 et niveau 2) comprend 30 heures, dont 24 en présentiel et 6 heures à distance (cours en ligne et TD).

Description des enseignements

- Comprendre l'impact du modèle de « processus de production du handicap » (Fougeyrollas et al., 1996) sur les pratiques des professionnel.les de l'école inclusive
- De l'analyse des besoins particuliers des élèves présentant une déficience intellectuelle (DI) aux pratiques d'enseignement adaptées et à leurs effets sur les apprentissages
- Prendre en compte les besoins particuliers des élèves présentant des troubles d'apprentissage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) pour proposer des situations pédagogiques ou éducatives pour favoriser la participation par :
 - o l'analyse des besoins particuliers des élèves
 - o la connaissance des parcours des élèves et des différents partenaires

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle terminal, sur table, sans document, valant 100 % de la note de l'UE 2.

Indicateurs de réussite

- L'étudiant.e participe activement au cours, effectue le travail de lecture demandé et réalise les exercices proposés à distance.
- L'étudiant.e démontre qu'il.elle a intégré et compris l'ensemble des contenus et qu'il.elle est capable de les restituer dans le travail écrit remis en fin de semestre.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

- Courbois, Y. & Paour, J.-L. (2007). Le retard mental. In J. Lautrey (Éd.), *Psychologie du développement et de l'éducation* (pp. 377-406). Paris : Presses Universitaires de France.
- Guidetti, M. & Tourrette, C. (2014). *Handicaps et développement psychologique de l'enfant*. Armand Colin.
- Pelgrims, G. & Cèbe, S. (2010). Aspects cognitifs et motivationnels des difficultés d'apprentissage : le rôle des pratiques d'enseignement. In M. Crahay & M. Dutrévis (Éds), *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp. 111-135). Bruxelles : De Boeck.
- Troubles Dys - Guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes présentant des troubles spécifiques du langage, des praxies, de l'attention et des apprentissages CNSA, décembre 2014.
- Scolariser des enfants présentant des troubles des apprentissages (TSA, EDUSCOL, août 2012).

Lectures facultatives

- Cèbe, S. (2017). Apprendre à l'école maternelle : quelles pratiques d'enseignement adaptées aux jeunes enfants avec handicap ? In C. Bauby, M. Bonnefoy & Y. Gautier (Eds), *Jeunes enfants en situation de handicap* (pp. 273-298). Paris : ERES.
- Hitchcock, C., Meyer, A., Rose, D. & Jackson, R. (2002). Providing new access to the general curriculum: Universal design for learning. *Teaching Exceptional Children*, 35(2), 8-17.
- Meirieu, P. (2016). *La question de l'autonomie*. <http://www.meirieu.com/CLASSEAUQUOTIDIEN/formationautonomie.htm>
- Paour, J.-L. (2014). Une approche critique, dynamique et intégrative sur les handicaps. In M. Jover (Éd.), *Psychologie et handicap* (pp. 189-198). Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence.
- Pelgrims-Ducrey, G. (2001). Comparaison des processus d'enseignement et conditions d'apprentissage en classes ordinaire et spécialisée : des prévisions aux contraintes. *Revue française de pédagogie*, (134), 147-166.
- Les troubles des apprentissages*. La Nouvelle Revue de l'Adaptation et de la Scolarisation n°27
- Pouhet, A. (2011). *S'adapter en classe à tous les élèves dys*. Paris : SCEREN.
- Guilloux R. (2009) *L'effet domino dys*. Montréal : Chenelière Education

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDICQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 3 : ACCOMPAGNER, CONSEILLER ET TRAVAILLER EN PARTENARIAT – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Accompagner, conseiller

Responsables de l'enseignement : Guillaume Serres, Carine Simar

Enseignant.es intervenant : Corinne Mérini, Guillaume Serres, Carine Simar

Mots-clefs : accompagnement – ajustement – négociation – travail à plusieurs – différences – partenariat – conseil – projet

Objectifs

Il s'agira, notamment par des mises en situation de faire l'expérience de ce que demande l'engagement dans un travail à plusieurs, notamment lorsque les acteurs en présence exercent des métiers distincts et/ou disposent d'expériences variées.

Deux orientations seront poursuivies : la première s'attachera à la question du partenariat, la deuxième concernera les pratiques de conseil. Enfin des apports sur la démarche de projet permettront de mettre en perspective les enseignements.

Compétences à atteindre

Acquérir des indicateurs d'analyse des situations partenariales et des situations de conseil. Mieux comprendre les processus en jeu (ajustements, négociations, etc.) de façon à pouvoir développer une réflexion sur les conditions qui favorisent ou entravent ses situations de partenariat et de conseil.

Modalités de formation

Présentiel : cours, travaux dirigés, travail sur Q.sort, travail de catégorisation

Distance : analyse et synthèse d'extraits d'articles et vidéo (pour vérifier la compréhension des concepts clefs pour le cours sur le conseil)

Description des enseignements

Après un travail de mise en pratique et de travail sur des études de cas, le but sera de disposer d'une grille d'analyse susceptible d'aider les étudiants à interroger les pratiques de partenariat et de conseil.

Modalité de contrôle des connaissances

Cet EC n'est pas évalué en tant que tel : les étudiant.es devront faire la preuve qu'ils en maîtrisent les contenus dans l'évaluation de l'EC 2 de L'UE 3.

Indicateurs de réussite

- Être capable de distinguer les différents types de situation partenariale
- Être capable d'identifier les processus d'ajustement et de négociation dans les situations de partenariat ou de conseil
- Connaître les démarches de projet

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Mérini, C. (2001). *Le partenariat: histoire et essai de définition* Actes de la Journée nationale de l'OZP

<http://www.ozp.fr/IMG/pdf/merini.pdf>

Mérini, C. (2007). Préparer une concertation. Les cahiers pédagogiques «L'esprit d'équipe », 452, 38.

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/Pour-preparer-une-concertation>

Mérini, C. (2012). Travailler en partenariat dans une action d'éducation à la santé. Les cahiers pédagogiques. 24, hors série l'éducation à la santé

<http://www.cahiers-pedagogiques.com/Trois-obstacles-au-developpement-du-partenariat> .

Chaliès, S., Cartaut, S., Escalié, G. & Durand, M. (2009). L'utilité du tutorat pour de jeunes enseignants : la preuve par 20 ans d'expérience. *Recherche et formation*, 61, 85-129.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 3 : ACCOMPAGNER, CONSEILLER ET TRAVAILLER EN PARTENARIAT – 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Projet et parcours

Responsable de l'enseignement : Jean Paul Champeaux

Enseignant.es intervenant dans le cours : Jean Pennaneac'h, Audrey Serré

Mots-clefs : projet – parcours – pouvoir d'agir – pair-aidance – auto-représentation, expertise

Objectif

Le secteur médico-social est aujourd'hui en pleine mutation, les changements sont importants et rapides. Les personnes avec trisomie 21 étaient « les meilleures ambassadrices de leur propre image » [D. Vaginay]. Aujourd'hui elles s'expriment et agissent en leur nom propre, et certaines revendiquent également d'agir pour représenter les autres.

Entre contraintes et aspirations, de nouveaux modes d'accompagnements émergent. Le concept de projet y est toujours fortement mobilisé. Pour autant la polysémie du terme est tellement importante qu'il paraît nécessaire d'évoquer différentes manières dont ce concept est mobilisé par les acteurs. Nous illustrerons ensuite le lien que le « projet » entretient avec les notions de parcours et de coordination.

Dans une deuxième partie, le cours présente et illustre la mise en actes des principes évoqués à partir d'une présentation des concepts de développement du pouvoir d'agir, d'accompagnement et soutien par les pairs, d'auto représentation et d'expertise d'usage.

Compétence à atteindre

- Pouvoir définir et exemplifier les concepts étudiés
- Se saisir des concepts étudiés pour contribuer à développer de nouveaux modes d'accompagnement et de nouvelles formes de coopération.

Modalités de formation

Présentiel et distance : cours, travaux dirigés

Description des enseignements

Le plan sera donné lors du premier cours.

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu (2 notes) comptant pour 100 % dans la note de l'UE 3.

Indicateurs de réussite

Appropriation des concepts et traduction dans une situation étudiée par l'étudiant.e lors de son stage ou sur son terrain d'exercice.

Références bibliographiques

Bauduret, J.-F.(2017). *Institutions sociales et médico-sociales, De l'esprit des lois à la transformation des pratiques* (2e éd.). Paris : Dunod.

Bloch, M. A. & Henaut, L.(2014). *Coordination et parcours, la dynamique du monde sanitaire, social et médico-social*. Paris : Dunod.

Gardien, E. (2012). *Des innovations sociales par et pour les personnes en situation de handicap*. Toulouse : Erès

Loubat, J.-R. Hardy, J.-P. & Bloch, M.-A., (2016). *Concevoir des plateformes de services en action sociale et médico-sociale*. Paris : Dunod.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Méthodologie 1

Responsable de l'enseignement : Sylvie Dozolme

Enseignantes intervenant dans le cours : Sylvie Dozolme ; Julie Pironom et Carine Simar

Mots-clefs : méthodologie qualitative – méthodologie quantitative – problématisation – revue de lecture

Prérequis

Maîtriser les contenus de l'enseignement dispensé dans l'UE 3 du M1 en sciences de l'éducation

Objectifs

- Fournir les méthodes et les outils pour permettre à tou.te.s les étudiant.es de produire un mémoire de niveau master sur la forme
- Conduire une analyse de données pertinente au regard de données collectées
- Mettre en œuvre les règles de rédaction d'un écrit scientifique de type mémoire...

Compétences à atteindre

- Mettre en œuvre des choix méthodologiques dans les milieux d'intervention afin de collecter les données
- Analyser les données collectées
- Produire des outils permettant une optimisation de la présentation des données collectées

Modalités de formation

Présentiel et à distance (classes virtuelles ; lectures et TD à réaliser)

Les éléments abordés en cours peuvent aider à poursuivre la collecte des données sur le lieu de stage.

Description des enseignements

- Analyse des données
- Présentation des données
- Conseils pour l'écriture d'un document scientifique
- Conseils pour la soutenance

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu (un travail écrit et une présentation orale) comptant pour 50 % dans la note de l'UE 4.

Indicateurs de réussite

Pertinence de la présentation et du travail réalisé.

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Bardin, L. (2005). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF.

De Ketele, J.-M. & Roegiers, X. (2009). *Méthodologie du recueil d'informations*. Bruxelles : De Boeck.

Demazière, D. & Dubar, C. (2009). *Analyser les entretiens biographiques – L'exemple de récits d'insertion*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C. & Jolibert, A. (2012). *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion* – 2e édition. Montreuil : Pearson.

Miles, M.-B. & Huberman, A.-M. (2003), *Analyse des données qualitatives* – 2e édition, Bruxelles : De Boeck.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2013), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* – 3e édition. Paris : Armand Colin.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE – 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Nouvelles orientations du secteur médico-social (Niveau 1)

Responsable de l'enseignement : Sébastien Gatineau

Enseignants intervenant dans le cours : Sébastien Gatineau, Francis Feuvrier

Mots-clefs : établissements et services médico-sociaux – dispositifs d'accompagnement – réglementation

Objectifs

- Appréhender l'évolution conceptuelle et systémique de l'accompagnement des personnes en situation de handicap : vers une société réellement inclusive
- Appréhender une nouvelle conception, pour les établissements sociaux et médico-sociaux, de la réponse aux attentes et aux besoins des personnes en situation de handicap
- Comprendre la réforme de l'organisation des établissements et services médico-sociaux
- Analyser l'évolution d'une pratique d'orientation en structures à une logique de « dispositifs globaux d'accompagnement » dotés de « plateaux techniques coopératifs » au service du « parcours de vie » de la personne.
- Analyser la réforme du régime des autorisations afin de permettre aux organismes gestionnaires de mettre en œuvre l'ensemble du Plan Personnalisé de Compensation (PPC)
- Identifier les missions et fonctions nouvelles des professionnel.les, indispensables pour concrétiser ce changement de paradigme

Compétences à atteindre

- Maîtriser les enjeux actuels du secteur médico-social
- Réinvestir ces connaissances et construire des projets coopératifs inclusifs

Modalités de formation

Cours en présentiel (9 heures) ; travail d'écriture accompagnée (à distance) ; TD à distance

Description des enseignements

- Présentation générale du secteur social et médico-social : repères historiques, principaux textes, le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), l'admission et la logique d'orientation en établissement médico-sociaux (ESMS), préparation du stage...
- Des repères essentiels en ESMS (de la loi 2002-2 à la loi Hôpital, patients, santé et territoire [HPST], les 7 outils de la 2002-2, la notion de projet, la tarification actuelle et son indispensable évolution, la création de structures SMS, le droit des usagers, les évaluations, la coopération...) transition d'une logique d'orientation en structures ESMS à une logique d'adaptation de l'accompagnement au parcours de vie des personnes handicapées en lien avec le projet de vie (La personnalisation des parcours)
- Présentation des grandes lois et projets structurants et orientations des politiques publiques en faveur de l'évolution de l'accompagnement des personnes.
- La mutation des dispositifs : des plateaux techniques qui travaillent en coopération avec ceux d'autres structures SMS
- La nouvelle fonction d'un référent de parcours, les nouvelles délégations, le contrat avec l'utilisateur, la perception des associations d'utilisateurs
- Les nouveaux métiers et les nouvelles fonctions : comment accompagner le changement, quelles réponses de nos voisins européens sur cet accompagnement ?

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu (2 notes) comptant pour 50 % dans la note de l'UE 4.

Indicateurs de réussite

- Pouvoir décrire et exemplifier l'organisation du secteur médico-social ainsi que ses évolutions.
- Utiliser les enseignements pour analyser une structure ou un dispositif médico-social et envisager son évolution au regard des dynamiques actuelles

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

Références bibliographiques

Lectures facultatives

Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif – ONU

Stratégie européenne 2010-2020 en faveur des personnes handicapées: un engagement renouvelé pour une Europe sans entraves ;
Commission européenne

Charte des droits fondamentaux de l'union européenne

Recommandation n° r (92) 6 du comité des ministres aux états membres

Relative à une politique cohérente pour les personnes handicapées, 1992

Déclaration de Salamanque et cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux, conférence mondiale SUR l'éducation et les
besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité, juin 1994

Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes
handicapées

Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République

Chossy, J.-F. (2011). Passer de la prise en charge... à la prise en compte. Contribution à la réflexion sur l'apport des organismes du
secteur médico-social à l'inclusion des personnes handicapées.

Hocquet, J.-Y. (2012). Des clefs pour la cité.

Établissements et services pour personnes handicapées offre et besoins, modalités de financement, Rapport IGF-IGAS (dit «
Vachey-Jeannet »), oct. 2012

Rapport 2012 du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées

Piveteau, D., Acef, S., Debrabant, F. X., Jaffre, D., & Perrin, A. (2014). Zéro sans solution: Le devoir collectif de permettre un
parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches. *Rapport remis au ministère
des Affaires sociales et de la Santé*, 10.

Gardou, C. (2015). La société inclusive, parlons-en !

Bauduret, J.-F. & Jaeger, M. (2002). Rénover l'action sociale et médico-sociale.

Bauduret, J.-F (2013). Institutions sociales et médico-sociales : de l'esprit des lois à la transformation des pratiques.

Bloch, M. A., & Hénaut, L. (2014). *Coordination et parcours. La dynamique du monde sanitaire, social et médico-social*. Paris : Dunod.

Loubat, J. R., Hardy, J. P., & Bloch, M. A. (2016). *Concevoir des plateformes de services en action sociale et médico-sociale*.
Paris : Dunod.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

SEMESTRE 4

UE 5 : ANALYSER LE TRAVAIL – 9 ECTS

Élément Constitutif 1 - Analyser le travail

Responsable de l'enseignement : Guillaume Serres

Enseignant intervenant dans le cours : Guillaume Serres

Mots-clefs : activité, changement, intervention, développement professionnel

Objectif

Interroger les conceptions du développement professionnel en lien avec les stratégies d'intervention qui visent à soutenir ou impulser le développement professionnel des professionnels. Quelles sont les connaissances disponibles ? Quelles réflexions engager pour l'action ?

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant.e sera en mesure de :

- distinguer diverses formes d'intervention
- développer une réflexion sur le développement professionnel

Modalités de formation

Présentiel et distance.

Description des enseignements

L'enseignement consistera à développer des connaissances et un regard critique sur les modalités d'intervention que les professionnels mobilisent pour agir sur l'activité et son développement. À quelles conditions l'intervention est-elle susceptible de produire du développement ?

Modalité de contrôle des connaissances

Cet EC n'est pas évalué en tant que tel : les étudiant.es devront faire la preuve qu'ils en maîtrisent les contenus dans les évaluations des deux autres EC de L'UE5.

Indicateurs de réussite

- Le concept de développement professionnel est acquis
- Les différentes formes d'intervention sont identifiées

Références bibliographiques

Les références bibliographiques seront données en cours, au fil des enseignements.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 5 : ANALYSER LE TRAVAIL – 9 ECTS

Élément Constitutif 2 - Travailler en partenariat

Responsable de l'enseignement : Corinne Mérini

Enseignante intervenant dans le cours : Corinne Mérini

Mots-clefs : partenariat – négociation – intermédier – dilemmes de l'intermédier

Prérequis

Avoir fait l'EC1 de l'UE3

Objectif

Professionnaliser le travail en partenariat.

Compétences à atteindre

- Acquérir les capacités de responsable de dispositif partenarial
- Capacités d'analyse des situations partenariales
- Se doter des outils indispensables à la relation partenariale et à son pilotage

Modalités de formation

Présentiel et distance (lecture + suivi travail de groupe / fabrication poster et boîte à outils)

Description des enseignements

Voir le plan de cours distribué en décembre 2017 (premier cours)

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu (2 notes) comptant pour 50 % dans la note de l'UE 5.

Indicateurs de réussite

- être capable de construire, entretenir et évaluer une dynamique collective de travail
- se doter d'outils efficaces
- être capable d'analyser une situation partenariale
- savoir négocier en intermédier

Références bibliographiques

Les références bibliographiques seront données en cours, au fil des enseignements.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 5 : ANALYSER LE TRAVAIL – 9 ECTS

Élément Constitutif 3 - Accompagner les élèves vers et dans l'école

Responsable de l'enseignement : Grégoire Cochetel

Enseignant intervenant dans le cours : Grégoire Cochetel

Mots-clefs : accompagner – coopérer – collaborer – besoins des familles

Prérequis

Avoir suivi l'EC 2 : Travailler en partenariat

Objectifs

- Connaître les modes d'intervention des partenaires de l'école dans le cadre des projets prenant en compte des besoins éducatifs particuliers dans et hors l'école
- Connaître les modalités, les buts et les missions des aides humaines pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Mesurer les enjeux de l'accompagnement opéré par l'AESH dans le cadre actuel de l'école inclusive
- Savoir mettre en place un cadre de collaboration / coopération entre acteurs de l'école inclusive, notamment au sein du binôme enseignant.e – AESH

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant sera capable :

- d'identifier les acteurs et les actrices mobilisables pour favoriser la scolarisation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers
- de coopérer avec les partenaires de l'école et les familles
- de concevoir et de mettre en œuvre des collaborations prenant en compte ces besoins, dans le cadre de projets, notamment sous la forme d'accompagnements
- de mettre en œuvre des collaborations enseignantes) – AESH, de les accompagner et de les évaluer.

Modalités de formation

Présentiel : cours et TD ; Distance : vidéos, exercices

Description des enseignements

- Quels partenaires mobilisables pour quels besoins au sein de l'école (de la société ?) inclusive ?
- L'AESH : histoire, actualités, missions, attentes
- Enjeux de l'accompagnement
- Conditions et outils de collaboration pour le binôme enseignant - AESH

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu (2 notes) comptant pour 50 % dans la note de l'UE 5.

Indicateurs de réussite

Réinvestissement des connaissances acquises (pertinence des partenaires mobilisés, des objectifs à atteindre dans le projet élaboré pour la situation proposée...)

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Textes officiels sur les AESH (notamment circulaire ministérielle n°2017-084 du 3-5-2017 et page dédiée sur Eduscol)

Philip, C. & Philbert, M. C. (2009). Auxiliaire de vie scolaire, un nouveau métier ? La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, 1, 5-8.

Lectures facultatives

Cochetel, G. (2017). AESH et enseignant : collaborer dans une école inclusive. Paris : CANOPE

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 6 : AGIR DANS UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE – 6 ECTS

Élément Constitutif 1 - Agir dans une société numérique

Responsables de l'enseignement : Nathalie Masseur, Béatrice Drot-Delange

Enseignantes intervenant dans le cours : Nathalie Masseur, Béatrice Drot-Delange

Mots-clefs : produit cognitif – cognition sociale – biais cognitif – raison computationnelle – littératie numérique.

Objectifs

Mobiliser les concepts d'humanités numériques qui permettent de décrire le processus de révolution numérique, d'en apprécier les transformations cognitives et sociétales, pour agir de manière raisonnée et professionnelle dans la société numérique.

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant sera capable :

À l'issue de l'enseignement l'étudiant devra

- Connaître les concepts clés de description de la révolution numérique et de ses enjeux cognitifs et sociétaux,
- Savoir mobiliser ces concepts clés pour analyser les problématiques numériques contemporaines dans les domaines de l'apprentissage, de l'enseignement et de la formation.

Modalités de formation

Présentiel : cours interactif, multimédia.

Distance : cours en ligne, classe virtuelle, lectures, exercices, forum, etc.

Description des enseignements

- 1. Introduction**
 - Des technologies intellectuelles (information, communication, éducation) au numérique pervasif.
 - Mutations sociétales : cyber-citoyen dans une cyber-société (E-éducation, E-santé, E-consommation, E-économie...)
 - L'ère numérique : une nouvelle méta-épistémè (révolution de pensée annonciatrice d'une nouvelle civilisation) (philosophie des techniques intellectuelles)
- 2. Société de l'information**
 - Internet : un marché déséquilibré (rationnel / irrationnel) de produits cognitifs
 - Réseaux numériques amplificateurs des biais individuels et collectifs de la pensée humaine (sociologie de la cognition sociale)
 - La cognition sociale spontanée vecteur du relativisme (sociologie et sciences de l'éducation)
 - L'intelligence collective humaine (techniquement et socialement) augmentée
- 3. Le support numérique : un support d'inscription du savoir non neutre (anthropologie du savoir)**
 - Anthropologie du savoir inscrit sur un support (raison orale, raison graphique, raison computationnelle)
 - Le support numérique : un environnement de visualisation et de cognition du savoir (histoire des sciences du langage)
- 4. Littératie numérique pour agir, de manière raisonnée et professionnelle, dans une société numérique**
 - Fracture numérique, fracture cognitive
 - Compétences numériques de l'E-citoyen pour un traitement raisonné des produits cognitifs inscrits sur support numérique
 - Référentiels métiers de compétences numériques (métiers de l'enseignant, du formateur, etc.) pour un traitement professionnel des savoirs inscrits sur support numérique
 - Littératies : pluralités et évolutions

Modalité de contrôle des connaissances

Cet EC n'est pas évalué en tant que tel : les étudiant.es devront faire la preuve qu'ils en maîtrisent les contenus dans l'évaluation de l'EC 2 de l'UE 6 et dans l'UE 7.

Indicateurs de réussite

L'étudiant.e participe activement aux cours interactifs en présence et à distance, effectue le travail de lecture demandé et réalise les exercices proposés.

L'étudiant.e est capable de réinvestir les concepts et arguments développés dans le cours.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

Références bibliographiques

- Kambouchner D., Meirieu P., Stiegler B., Gautier J., Vergne G. (2012), *L'école, le numérique et la société qui vient*, Fayard/Mille et une nuits.
- Bachimont B (2010). *Le sens de la technique : le numérique et le calcul*. Encre Marines : Les belles lettres.
- Boullier D.(2016). *Sociologie du numérique*, Paris, France, Armand Collin.
- Bronner G. (2013). *La démocratie des crédules*, PUF.
- Casili, A. (2011). *Cultures du numérique. Communications*. Vo.88. Paris : Seuil.
- Drot-Delange, B., & Bruillard, E. (2012). Éducation aux TIC, cultures informatiques et du numérique : quelques repères historiques *Études de Communication. Langages, information, médiations*, n° 38, p. 69-80.
- Le Deuff O. (2102). Littératies informationnelles, médiatiques et numériques : de la concurrence à la convergence ? *Études de communication*, 38 | 2012, 131-147. <http://edc.revues.org/3411>
- Lévy, P. (2003). Le jeu de l'intelligence collective. *Sociétés*, no 79,(1), 105-122.
- Merkle (Pierre), *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La découverte, 2016 (3ème éd.)
- Stiegler B. (2013), *Autonomie et automatisation dans l'épistémè numérique*, Rencontres du Numérique, ANR. <http://www.agence-nationale-recherche.fr/Colloques/RencontresduNumerique/fichiers/Steigler.pdf>

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 6 : AGIR DANS UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE – 6 ECTS

Élément Constitutif 2 - Communiquer de manière accessible pour soutenir l'autodétermination

Responsable de l'enseignement : Jean Paul Champeux

Enseignante intervenant dans le cours : Laëtitia Vande Vonder

Mots-clefs : élèves à besoins spécifiques – autodétermination – communication – inclusion – intervention

Objectifs

Comment soutenir l'autodétermination des personnes en situation de handicap ? Cette question est essentielle à se poser dans le champ actuel des pratiques inclusives, individualisées et psycho-médico-sociales développées depuis plusieurs années dans le champ du handicap. Inclure, c'est faire en sorte qu'une personne, quelle que soit sa difficulté d'adaptation, puisse participer socialement et faire valoir, comme tout un chacun, ses droits, notamment son droit à l'expression et son droit à l'information. Aussi, ce cours permettra aux étudiants de définir le concept d'autodétermination, d'analyser les éléments facilitateurs ou obstacles à son développement et de travailler plus précisément sur la notion d'accessibilité des informations.

Compétences à atteindre

À l'issue de l'enseignement, l'étudiant aura acquis des connaissances dans le champ de l'intervention auprès des personnes à besoins spécifiques, notamment du soutien à l'autodétermination. Il sera en mesure de :

- comprendre les notions de handicap, déficience intellectuelle, besoins spécifiques
- comprendre et analyser le concept d'autodétermination dans le champ du handicap
- évaluer et réfléchir aux moyens facilitant l'autodétermination de la personne en situation de handicap dans ses différents environnements (notamment le domaine scolaire)
- élaborer des outils de communication alternative visant à soutenir l'autodétermination et, plus précisément, l'accessibilité de l'information

Modalités de formation

Deux séances séance en présentiel (2x6h) et un travail à distance à réaliser en groupe.

Description des enseignements

Seront abordés :

- le concept d'autodétermination d'un point de vue historique, conceptuel et selon les courants
- le modèle d'autodétermination de Wehmeyer et les caractéristiques importantes
- les notions d'environnement, de participation sociale et d'inclusion
- les éléments facilitateurs et obstacles à l'autodétermination
- les outils facilitant l'accès à l'information, le point sur les communications alternatives

Présentation théorique, illustrations pratiques, exercices réflexifs en groupe ou individuels.

Modalité de contrôle des connaissances

Contrôle continu (2 notes) comptant pour 100 % dans la note de l'UE 6.

Indicateurs de réussite

Le travail de groupe vérifiera la compréhension et l'appropriation des concepts d'autodétermination et de communication accessible par les étudiants. Il sera tenu compte de l'originalité de l'outil développé, de la pertinence par rapport au choix de la thématique et de la capacité des étudiants à mettre en lien les concepts théoriques développés dans le cours avec leur pratique professionnelle ou les observations réalisées dans le cadre d'un stage.

Références bibliographiques

Lectures facultatives (avant le cours)

Sarrazin, C. (2012). À propos de l'autodétermination des personnes présentant une déficience intellectuelle. *Revue Développement humain, handicap et changement social*, vol. 20, n° 3, 93-101

Consultable en ligne : <http://www.riph.qc.ca/revue/journal-20-03-2012-07>

Guide pratique de l'accessibilité. Pour vous accompagner dans vos démarches en matière d'accessibilité en faveur des personnes en situation de handicap mental. UNAPEI 2009. Consultable en ligne.

CONTENUS DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (SUITE)

(LES MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIQUÉES CONCERNENT LES ÉTUDIANTS EN RÉGIME ASSIDU)

UE 7 : MÉMOIRE ET STAGE – 15 ECTS

Élément Constitutif 1 & 2 - Séminaire mémoire & Accompagnement du stage

Responsables de l'enseignement : Sylvie Cèbe, Serge Thomazet (EC1) et Sylvie Poinas (EC2)

Enseignant.es intervenant dans le cours : Sylvie Cèbe, Sylvie Poinas, Serge Thomazet

Mots-clefs : mémoire – stage – analyser – expliciter – évaluer

Prérequis

- Disposer de connaissances en sciences humaines permettant d'analyser les faits éducatifs
- Disposer de connaissances en méthodologie permettant, avec l'accompagnement des formateur.trices, de mettre en place un projet de stage et de construire un projet empirique pour le mémoire, le cas échéant.

Objectifs

1. Le mémoire, élément central de la formation et l'obtention du master, permet de mener un travail personnel d'initiation à la recherche. Sa conception donne à l'étudiant.e l'opportunité de traiter une question de manière approfondie et de mettre en lien les différents apports du master (enseignements académiques, travail de terrain, lectures de textes scientifiques, observations en stage...). La recherche scientifique a par essence une dimension collective et collaborative. Dans ce contexte, les étudiant.es sont invité.es à inscrire leur travail dans un projet collectif (pour le travail de revue de littérature, la recherche de terrain, la participation active aux séminaires de recherche et la rédaction du mémoire.

2. Le stage, d'une durée minimale de 120 heures, vise à doter les étudiant.es de connaissances sur les terrains, les métiers et les pratiques professionnelles en lien avec la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il peut servir de terrain pour un travail empirique réalisé dans le cadre du mémoire. Le stage participe pleinement à la formation de master. Il fait l'objet d'un projet de stage qui précise, pour chaque étudiant.e, les objectifs et les moyens mis en œuvre (cf. le document intitulé « Les consignes de stage » placé dans le livret de l'étudiant.e).

Compétences à atteindre

Cette UE doit contribuer à rendre l'étudiant.e capable :

- d'analyser des situations professionnelles en lien avec les contextes étudiés (dynamiques d'évolutions, déterminants, forces, faiblesses...),
- d'élaborer et de mettre en œuvre un projet,
- de mobiliser des travaux scientifiques comme analyseurs des situations étudiées,
- de mener un travail de terrain, avec une ou des méthodologie(s) rigoureuse(s), débouchant sur un recueil de données, une analyse et une discussion des résultats obtenus

Modalités de formation

- Un séminaire mémoire par semaine de formation en présentiel
- Des rencontres régulières pour aider à choisir un lieu de stage, monter son projet de stage et faire un bilan des acquis
- Un séminaire « accompagnement du stage » par un.e responsable pédagogique et un accompagnement du mémoire, par un.e directeur.trice de mémoire

Description des enseignements

Séminaires de mémoire (collectif), suivi individualisé par le directeur ou la directrice de mémoire ; séminaires « stages ».

Travaux attendus, charge de travail attendue des étudiant.es

- Rédiger et faire valider un projet de stage
- Réaliser le stage (120 heures minimum)
- Présenter un rapport de stage
- Rédiger et soutenir un mémoire

Modalité de contrôle des connaissances

Mémoire et soutenance ; rapport de stage (4 pages)

Indicateurs de réussite

- Réalisation du stage, avec obtention obligatoire de l'attestation du stage
- Écriture et soutenance du mémoire

Références bibliographiques

Lectures obligatoires

Document de cadrage pour la rédaction du mémoire (disponible sur la plateforme)

Document de cadrage du stage (disponible sur la plateforme)

Normes bibliographiques APA 6th : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108>

STAGE - RÈGLES ET PROCÉDURES

Principes généraux, finalités, objectifs du stage

Le cursus de formation du master Sciences de l'éducation comprend deux stages obligatoires :

- un 1^{er} stage d'une durée minimale de 100 heures en M1 ;
- un 2nd stage d'une durée minimale de 120 heures en M2.

Il est possible de demander une prolongation de la durée d'un stage dans le respect du bon déroulement de son cursus et des 6 mois au maximum réglementaires autorisés (924 heures) pour un stage.

Finalités des stages

Le stage vise à doter les étudiant.es de connaissances pratiques sur les terrains, les métiers et les pratiques professionnelles en lien avec leur parcours de master.

En M2, le stage peut servir de terrain pour un travail empirique réalisé dans le cadre du mémoire.

Objectifs du stage

Ces objectifs sont définis entre l'étudiant.e, l'ESPE et l'organisme d'accueil, dont les règles sont présentées ci-dessous.

Objectifs communs aux stages de M1 et de M2

- Découvrir ou approfondir la connaissance d'une institution, d'un dispositif, d'un organisme, d'une entreprise... (« structure d'accueil » dans ce document) ;
- Étudier les métiers de l'intervention pédagogique ou de l'accompagnement, être attentif.ve au partenariat et à la spécificité de ces métiers ;
- Utiliser le terrain de stage comme analyseur de la place et de l'évolution de son propre métier ou de son projet professionnel ;
- Démontrer ses capacités d'initiative, d'autonomie et de responsabilité pour répondre à une demande réelle en analysant une situation et en proposant une contribution adaptée ;
- Utiliser des outils pour se former et contribuer au projet : recherches bibliographiques, interviews, visites complémentaires au stage, etc. ;
- Écouter et s'appropriier les conseils donnés.

En M1, le stage a pour fonction principale de permettre à l'étudiant.e de connaître une structure, tant au niveau organisationnel que structurel et fonctionnel afin d'en repérer les modalités éducatives.

En M2, au-delà de la connaissance de la structure, il est demandé à l'étudiant.e de s'insérer dans un projet collectif au sein de la structure d'accueil et de contribuer à sa réalisation afin de problématiser une question de métier qui sera l'objet du travail de recherche.

En M2, parcours S-BEP, il est demandé à l'étudiant.e d'étudier un projet individuel, d'un élève, d'un.e étudiant.e ou d'un.e apprenti.e.

Choix du lieu de stage

Il revient à chaque étudiant.e de trouver son lieu de stage et d'établir les contacts avec les personnes qui encadreront le stage (tuteur de stage et responsable de la structure d'accueil). En cas de difficulté pour trouver un terrain ou pour établir des contacts, une aide peut être apportée par les formateur.trice.s responsables des stages.

Restitution et évaluation

Les stages ne sont pas évalués en eux-mêmes, mais dans le cadre des UE « Mémoire et stage ».

Un rapport de stage est demandé au terme du stage (voir ci-après). Il sera pris en compte dans l'évaluation des UE citées précédemment. En conséquence, ces UE ne pourront être évaluées avant la réalisation du stage et la remise du rapport de stage.

Critères d'évaluation

- Démontrer des capacités à observer, analyser, synthétiser, comprendre les dispositifs, métiers et pratiques travaillées au cours du stage ;
- Démontrer sa capacité à mobiliser, pendant le stage, les savoirs et compétences acquises dans la formation de master ;
- Rendre compte de l'activité réalisée durant le stage ;
- Produire un document clair et lisible.

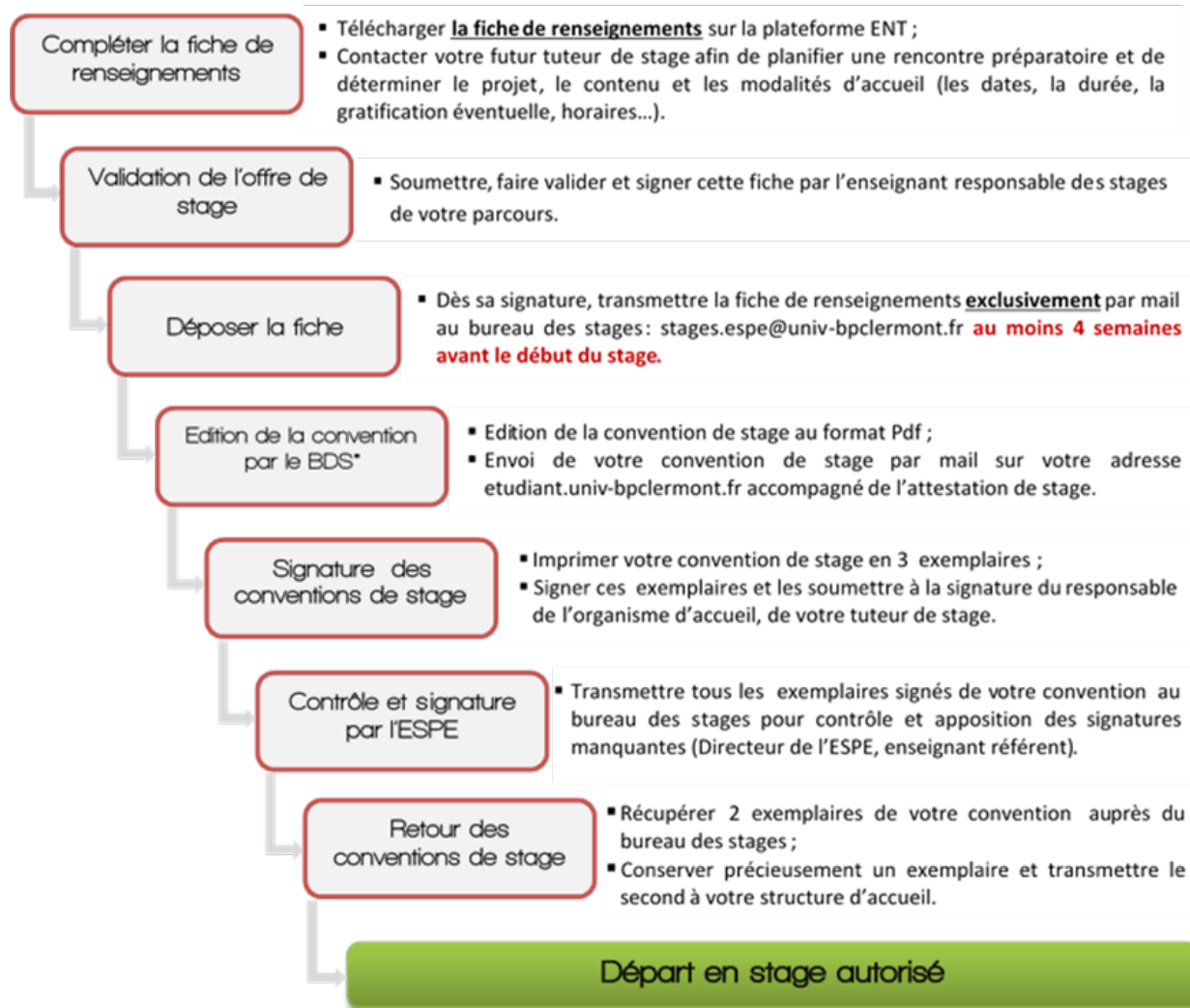
Aspects réglementaires

Textes de référence

- LOI n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires
- Décret n° 2014-1420 du 27 novembre 2014 relatif à l'encadrement des périodes de formation en milieu professionnel et des stages ;
- Arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux conventions de stage dans l'enseignement supérieur ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Cas général : mise en place de la convention de stage

La mise en place du stage se fait en deux étapes, tout d'abord par la rédaction et la validation d'une fiche de renseignement, ensuite par l'établissement d'une convention de stage.



Fiche de renseignements

L'étudiant.e prend la responsabilité des contacts avec la structure d'accueil. Il.elle envoie son projet de stage en complétant la fiche de renseignements présente sur l'ENT. Cette fiche permet :

- aux formateurs et aux formatrices du Master et notamment aux responsables des stages de connaître les grandes lignes du projet et de le valider ;
- à l'administration de l'ESPE (bureau des stages) d'établir une convention avec la structure d'accueil.

Cette fiche est à transmettre à l'ESPE **au moins 4 semaines avant le début du stage.**

Convention de stage

Le bureau des stages de l'ESPE édite ensuite une convention de stage qui doit être signée par l'ensemble des parties engagées (le stagiaire, le responsable des stages du master, la direction de l'ESPE, le tuteur ou la tutrice et le responsable de l'organisme d'accueil) **avant le début du stage.**

La convention de stage est un document contractuel qui lie l'étudiant.e, l'université (ESPE) et la structure d'accueil. Elle précise les objectifs du stage, le cadre matériel, les règles administratives (arrêt du stage, congés...).

Le stage ne peut débuter sans la signature de la convention par toutes les parties prenantes (université, étudiant.e, structure d'accueil). La convention de stage est nécessaire pour les étudiant.es qui font leur stage au sein de l'université Clermont-Auvergne par exemple le Laboratoire ACTé) ou au sein de leur établissement (dans une autre fonction ou mission que celle qu'ils.elles occupent habituellement).

Attestation de stage

- L'attestation de stage est un document réglementaire obligatoire (décret du 27 novembre 2014 relatif au stage). Elle précise a minima les dates, la durée et le montant de la gratification, le cas échéant. Elle est annexée à la convention de stage

Au terme du stage l'étudiant.e doit :

- faire compléter et signer par l'organisme d'accueil 2 exemplaires de l'attestation de stage ;
- transmettre un exemplaire à la personne responsable des stages du master :
 - par mail une attestation de stage au ou la responsable des stages du master. Elle est nécessaire à la validation des semestres 2 (M1) et 4 (M2). Elle doit donc être communiquée dans les mêmes délais que les évaluations.
- son rapport de stage.

ATTENTION : l'attestation de fin de stage est obligatoire pour la validation des semestres concernés ! Elle doit être communiquée à la scolarité.

Cas particulier : édition d'un contrat pédagogique

Dans le cas où l'étudiant.e fait son stage sur son temps de travail, dans le cadre des fonctions ou missions habituellement exercées, il établit avec les formateur.trice.s chargé.e.s du suivi des stages, un contrat pédagogique (téléchargeable sur l'ENT) qui précise les objectifs de formation qu'il.elle se fixe et les critères d'évaluation qui seront retenus pour valider l'activité formatrice qu'il.elle aura développée dans le cadre de son travail. Le contrat précise aussi la forme que prendra cette évaluation. Ce contrat est signé uniquement entre les formateur.trice.s responsables de stage et l'étudiant.e. Un exemplaire est remis au bureau des stages.

Contacts

Responsable pédagogique des stages

Parcours Scolarisation et Besoins éducatifs particuliers : Sylvie POINAS - Sylvie.Poinas-Pais@uca.fr

Parcours Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services : Marc DAGUZON - Marc.DAGUZON@uca.fr

Responsable administratif des stages

Mickaël TOUZET - mickael.touzet@uca.fr

ANNEXE 1 : ENGAGEMENT DES ACTEURS

1- Le stagiaire s'engage à :

- informer les professionnel.les de la structure d'accueil en fournissant, notamment au tuteur ou à la tutrice de stage, la fiche pédagogique (qui précise les conditions et objectifs du stage) et la présente fiche (qui cadre les missions des parties prenantes) ;
- réaliser sa mission et être disponible pour les tâches qui lui sont confiées ;
- respecter les règles de la structure d'accueil ainsi que ses codes et sa culture ;
- respecter les exigences de confidentialité fixées par la structure d'accueil ;
- rédiger le rapport de stage, le communiquer à la personne responsable des stages, et, pour information, à la structure d'accueil.

2 – la structure d'accueil et le tuteur ou la tutrice s'engagent à :

- proposer un stage s'inscrivant dans le projet pédagogique défini pour l'étudiant.e qui lui est communiqué avec la convention ;
- accueillir l'étudiant.e et lui donner les moyens de réussir sa mission ;
- désigner un tuteur ou une tutrice de stage ou une équipe tutorale ;
- conseiller l'étudiant.e, l'informer sur les règles, les codes et la culture de la structure d'accueil ;
- favoriser son intégration au sein de la structure d'accueil et l'accès aux informations nécessaires ;
- l'aider dans l'acquisition des compétences nécessaires ; assurer un suivi régulier de ses travaux ; le conseiller sur son projet professionnel ;
- rédiger une attestation de stage décrivant les missions effectuées qui pourra être jointe aux futurs curriculum vitae de l'étudiant.e.

3 – L'établissement d'enseignement supérieur s'engage à

- définir les objectifs du stage et s'assurer que le stage proposé y répond ;
- accompagner l'étudiant.e dans la recherche de stage ;
- préparer l'étudiant.e au stage ;
- assurer le suivi de l'étudiant.e pendant la durée de son stage ;
- mettre à la disposition de l'étudiant.e les outils nécessaires à l'appréciation de la qualité du stage
- conseiller l'étudiant.e dans la réalisation et l'écriture de son rapport de stage.

4 – la structure d'accueil et l'établissement d'enseignement veillent à :

- échanger les informations nécessaires avant et pendant le stage ;
- respecter leurs règles respectives de confidentialité et de déontologie.

ANNEXE 2 : CONSIGNES POUR LA RÉDACTION DU RAPPORT DE STAGE

Rapport de stage des M1

Il s'agit de dégager des enseignements de l'expérience du stage en écrivant un rapport de stage, soit un écrit d'une dizaine de pages minimum numérotées. Celui-ci décrit le cadre d'exercice d'un.e professionnel.le, ses fonctions, ses objectifs et ses méthodes spécifiques de travail.

Il analyse une dimension de l'activité formative qu'il a observée ou à laquelle il a participé. Il peut déboucher sur un questionnement problématisé sous la forme d'un avant-projet de recherche qui sera poursuivi dans le mémoire du M2.

1. Une **page de garde** avec votre nom, le titre du rapport le lieu et les dates du stage
2. Un **sommaire**
3. Une **introduction** reprenant, entre autres, votre projet de stage (reprendre ce que vous avez déjà rendu avant de partir soit une page maximum)
4. Une **présentation**
 - a. du métier du professionnel auprès de qui vous êtes en stage. Les références (textes régissant la profession), les missions, le partenariat, le public.
 - b. de l'organisation de la structure sous forme d'organigramme qui fait apparaître les différents postes et les articulations qui les lient.
5. Une **narration** du travail observé ou auquel vous avez participé.
6. Une **analyse** de ce travail qui permet de mettre à jour :
 - a. La finalité formative qui était poursuivie
 - b. Les moyens qui étaient mis en œuvre
 - i. Outils utilisés (ressources numériques, collaboration, partenariat, autres...)
 - ii. Usage du langage (nature des consignes, présence de moments d'explicitation...)
 - iii. Organisation temporelle (progression, planification...)
 - iv. ...
7. Un **questionnement** que soulève cette analyse
8. Une **conclusion**

Ce rapport à rendre au secrétariat du diplôme, 15 jours avant la date du jury d'examen, sera noté par les responsables des stages des différents parcours. La note interviendra pour moitié dans l'obtention de l'UE4.

Rapport de stage des M2

Parcours « formation de formateurs »

En M2, le stage sert essentiellement de terrain pour un travail empirique réalisé dans le cadre du mémoire. L'étudiant doit apporter la preuve que cette expérience lui a permis d'enrichir son regard sur tout ou partie de l'activité qu'il a étudiée. De fait le directeur de mémoire assure conjointement le suivi du stage et du mémoire.

L'évaluation est formalisée par le jury au moment de la soutenance du mémoire. Afin de compléter et soutenir son argumentation, l'étudiant.e remettra en même temps que son mémoire, un document de 4 pages maximum qui dressera le bilan des objectifs fixés dans le contrat pédagogique de stage ou dans la convention élaborés en début d'année.

Ce document à finalité métacognitive, développera l'apport du stage dans l'activité de recherche présentée et pointera les enseignements réalisés et l'expérience acquise.

Toute note supérieure ou égale à 10 au mémoire validera alors le stage.

Parcours « scolarisation et besoins éducatifs particuliers »

L'étudiant.e doit apporter la preuve que cette expérience lui a permis d'enrichir son regard sur tout ou partie de l'activité qu'il.elle a étudiée.

L'évaluation est faite par un document qui dressera le bilan des objectifs fixés dans le contrat pédagogique ou la convention élaborée en amont du stage. Ce document, à finalité métacognitive, développera l'apport du stage dans l'activité de recherche présentée et pointera les enseignements réalisés et l'expérience acquise.

Toute note supérieure ou égale à 10 au mémoire validera alors le stage.